



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2018/55 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,
Vu le décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,
Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Mission Communication Etudes**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Laurence SERRANO	Cheffe de la mission communication études	<ul style="list-style-type: none">- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale- Certifier les services faits, les factures et les indus- Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement- Liquidier toute pièce de dépense et de recette

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Mission Communication Etudes**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Laurence SERRANO	Cheffe de la mission communication études	<ul style="list-style-type: none">- Signer les correspondances ou documents, hors courrier parlementaire- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel en qualité de notateur primaire et secondaire- Signer les notes de service

Article 3 : La présente décision remplace toute décision antérieure.
Elle prend effet à compter du 1^{er} juin 2018.

Fait à Limoges,
le **15 JUIN 2018**

M. Président directeur général (original)

Ampliation :

M. l'Agent comptable

Copies :

Mme Laurence SERRANO

DRH
DFJL

Le Président Directeur général

Stéphane LE MOING